



Title

The names of brambles (Rubus L., Rosaceae) published by Henri Sudre and present in his bramble herbarium: analyzes and possible typifications Part 14, Homalacanthi Dumort. subdivision, Discolores P.J. Müll. section, Subtomentosi Sudre subsection

Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Discolores* P.J. Müll., sous-section *Subtomentosi* Sudre.

Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Discolores* P.J. Müll. section, *Subtomentosi* Sudre subsection.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. *microgene vicarius* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus vicarius* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 12, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 12, 1902, sous le numéro 287, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'espèce. Ce nom (et ce rang spécifique) est valide dès cette publication.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_049_034 (figure 1).

Synonymes : ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. taxon *vicarius* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 136, 1905), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. subsp. *vicarius* (Sudre) Sudre (*Fl. toulous.* : 74, 1907), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. *microgene vicarius* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Texte de l'étiquette : « 451, Herbier H. SUDRE, *Rubus vicarius* mihi, Cambounès, au ru, pét. blancs, fil. id. >, st. verdâtres, j. carp. glabrescents, gr. norm. R., Tarn, 30 juil. 1895, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 12, 1902.

Remarques : Cinq autres récoltes sont aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_049_033, 036, 037, 040 et 041. J'ai choisi ce lectotype parce que la plante correspond parfaitement à la diagnose et que Sudre lui a accolé la copie de sa diagnose originelle.

« *Rubus lasiothyrsoides* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus lasiothyrsoides* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_049_049 et BORD_SU_049_050 (figure 2).

Texte de l'étiquette : « 3523, H. Sudre, FLORA GALLICA, ×*Rubus lasiothyrsoides* Sud., *R. vicarius* × *lasiothyrsus*, Vabre, route de Camalières, entre parents, le *R. lasiothyrsus* CC, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., stérile, Tarn, 13. 7. 02., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_049_050) « 3523 » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* : 95, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus vianensis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus vianensis* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_049_047 et BORD_SU_049_048 (figure 3).

Texte de l'étiquette : « 1502, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus vianensis* Sudre, *R. vicarius* × *ulmifolius*, Viane, route d'Espérausses, entre borne 26 et 27 où elle est commune, pét. roses, fil. roses >, st. roses, stérile, Tarn, 16. 7. 99., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_049_048) « ×*R. vianensis*, 1502 » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* : 95, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus semivicarius* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus semivicarius* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_049_046 et BORD_SU_049_045 (figure 4).

Texte de l'étiquette : « 3284, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus semivicarius* Sudre, = *vicarius* × *Lloydianus*, Montcouyoul, Vallée du Dadou, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., stérile, Tarn, 14. 7. 01., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_049_045) « 3284 » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* : 95, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. microgene *malacus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus malacus* Sudre ex Bouvet (*C. R. Assoc. Franç. Avanc. Sci.* 1903 : 680, 1903).

Préambule : C'est dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées », en 1902 in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 160, qu'est utilisée pour la première fois cette épithète. C'est alors un *nom. prov.* car les espèces et sous-espèces de ce fascicule sont provisoirement envisagées comme telles et leur nomenclature sera précisée ultérieurement. C'est dans « les *Rubus* de l'Anjou » de Bouvet in *C. R. Assoc. Franç. Avanc. Sci.* 1903 : 680, 1903, que se trouve la première diagnose validante de ce nom au rang d'espèce. Il faudra donc chercher le type dans l'herbier de Bouvet. Si une telle planche n'existe plus, nous pourrions toujours retrouver dans l'herbier de Sudre des planches provenant de Bouvet et de la localité type (Thouarcé).

Synonymes : = *Rubus malacus* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 160, 1902) *publ. inval. (nom. prov.)*, = *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *malacus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 86, 1902) *publ. inval. (nom. prov.)*, ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *malacus* (Sudre ex Bouvet) Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 198, 1903), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. taxon *malacus* (Sudre ex Bouvet) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 136, 1905), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. subsp. *malacus* (Sudre ex Bouvet) Sudre (*Fl. toulous.* : 74, 1907), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *malacus* (Sudre ex Bouvet) Tourlet (*Cat. Pl. vasc. Indre-et-Loire* : 162, 1908), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. microgene *malacus* (Sudre ex Bouvet) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Remarques : Deux planches provenant de l'herbier de Sudre sont des syntypes pouvant éventuellement être lectotypifiées si nous ne retrouvons pas de planches adéquates dans l'herbier Bouvet. Ce sont les planches BORD_SU_049_051 et BORD_SU_049_092.

Les planches ayant servi à la description des « Excursions batologiques dans les Pyrénées » de 1902 sont aussi présentes dans l'herbier de Sudre : BORD_SU_049_108, 109 et 111.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. (microgene *malacus*) var. *albiflorus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus malacus* Sudre ex Bouvet (*C.R. Assoc. Franç. Avanc. Sci.* 1903 : 680, 1903).

Préambule : C'est dans *Batotheca europaea* en 1910 sous le numéro 375 qu'est décrit ce taxon (la seule indication de « fleurs blanches » comme descriptif sur l'étiquette publiée peut certainement suffire dans ce cas précis). Nous pouvons

considérer que c'est le nom que Sudre retient au rang de variété pour *Rubus arduennensis* microgene *malacus* (par la citation du nom sur l'étiquette et par l'indication « fleurs blanches » correspondant justement à *Rubus malacus* Sudre ex Bouvet, (*C.R. Assoc. Franç. Avanc. Sci.* 1903 : 680, 1903)). Il faudra donc que le type de ce nom soit le même que celui de *Rubus malacus* Sudre ex Bouvet, (*C.R. Assoc. Franç. Avanc. Sci.* 1903 : 680, 1903).

Notons aussi que *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *albiflorus* Sudre est ici (pour microgene *malacus*) un nom illégitime. En effet, il existe déjà un *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *albiflorus* Sudre, qui est une variété de *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *subvillosus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903), décrite en 1909 dans *Rub. Tarn in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909).

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. (microgene *malacus*) var. *roseiflorus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *roseiflorus* Sudre (*Batoth. eur.* 8 : 97, 1910) *nom. illeg.*

Préambule : C'est dans *Batotheca europaea* en 1910 sous le numéro 375 qu'est décrit ce taxon (au moins sur les étiquettes) pour la première fois. Cette publication précède de six jours celle de *Rubi eur.* Il faudra donc choisir un type parmi la collection *Batotheca europaea*. Ce nom est cependant illégitime car il existe déjà un *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *roseiflorus* Sudre qui est une variété de *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *subvillosus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903), décrite en 1909 dans *Rub. Tarn in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909).

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_049_091 (figure 5).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE-BATHOTHECA EUROPAEA-Fasc. VIII. 1910, Sect. III. Discolores P.J. Müll., Gr. d-Subtomentosi Sud., N°376- RUBUS ARDUENNENSIS Libert. Microg. malacus Sud. *Rub. Pyr.* p.126 (1901) ; *Fl. Toul.* p. 74 ; Bouvet, *Rub. Anj.* p. 680 ; *R. undulatus* et *albidus* Mercier, ex *pte.* var. *roseiflorus* Sud. *Rub. Eur.* France. – Hte-Garonne : Toulouse, à la Ramette. Pétales roses, étamines blanches, styles verdâtres. 5. 6. 1906. : Coll. H. Sudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Batotheca europaea* p. 97 de 1910.

Remarques : C'est la seule récolte de l'herbier Sudre provenant de la collection *Batotheca europaea* et donc susceptible d'être typifiée.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *ramiflorus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus malacoides* Sudre var. *ramiflorus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 46 : 86, 1899).

Préambule : Dans *Rubi eur.* p. 95 en 1910, et même avant dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 p. 200 de 1909, Sudre donne une recombinaison (*Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *ramiflorus* Sudre) à *Rubus malacoides* Sudre var. *ramiflorus* Sudre qui a été publié quelques années avant in *Bull. Soc. Bot. France* 46 : 86, 1899. C'est donc bien ce nom (*Rubus malacoides* Sudre var. *ramiflorus* Sudre) qui doit être typifié. Il faut prendre alors le type dans l'herbier Martrin-Donos. C'est ce qui est en cours (D. Mercier, comm. pers.) et qui va être fait dans une publication à venir.

Synonyme : ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *ramiflorus* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Remarques : Si le type est dans l'herbier de Martrin-Donos (chose acquise), une autre récolte (deux parts) est aussi du matériel original cité par Sudre dans la diagnose originelle. Ce sont les planches BORD_SU_049_113 et 115.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *minutispinus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *minutispinus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant que variété.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_049_116 (figure 6).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus malacus* Sud. v. *minutispinus*, Tarn, S. Martin-Laguépie, vallée du Viaur, pét. rosulés, fil. blancs =, st. verd., pollen peu mélangé, 3. 7. 02., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* : 95, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *gracilentus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *gracilentus* Sudre (*Rubi eur.* : 95, 1910).

Préambule : C'est dans « Excursions batologiques dans les Pyrénées » en 1902 in *Bull. Ass. Franç. Bot.*, 5 (55) p. 161, qu'est utilisée pour la première fois cette épithète pour cette plante. C'est alors un *nom. prov.* car les taxons (hors hybrides) de ce fascicule devront être ultérieurement nommés au bon rang taxonomique. Il faut attendre *Rubi eur.* en 1910 p. 95 pour valider ce nom au rang de variété.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_049_110 (figure 7).

Synonyme : ≡ *Rubus malacus* Sudre var. *gracilentus* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 161, 1902) *publ. inval. (nom. nud.)*.

Texte de l'étiquette : « 2307, Herbar H. SUDRE, *Rubus malacus* Sud. β. *gracilentus*, Guchen, chemin d'Aulon, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., j.c. poilus, H. Pyr., 16. 8. 99., hSudre ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *dumulosus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *dumulosus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant que variété.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_049_119 (figure 8).

Synonyme : ≡ *Rubus malacus* Sudre ex Bouvet var. *dumulosus* (Sudre) Chateau (*Bull. Soc. Hist. Nat. Autun* 27 : 143, 1914).

Texte de l'étiquette : « 1701, Herbar H. SUDRE, *Rubus dumulosus* Sudre, Côte du pont de Cerou, pét. roses, fil. blancs >, st. verd., pollen pur aux 5/6, Tarn, 12. 7. 00., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* : 95, 1910.

Remarques : Six autres récoltes (sept parts), présentes dans l'herbier de Sudre, sont aussi du matériel original. Ce sont les planches BORD_SU_049_120, 121, 123, 124, 125, 126 et 127. J'ai choisi ce lectotype car Sudre lui a accolé une copie de la publication de *Rubi eur.* de 1910.

« *Rubus praelongus* Sudre et Bouvet »

Nom à typifier : *Rubus praelongus* Sudre ex Bouvet, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 68, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 68, 1907, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'hybride. C'est donc dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type. Une telle planche existe comme par exemple la planche MBAng. 2007 2252.

Remarques : Une seule récolte est présente dans l'herbier de Sudre, et elle n'est pas du matériel original.

« *Rubus amblythyrus* Sudre et Bouvet »

Nom à typifier : *Rubus amblythyrus* Sudre ex Bouvet, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 68, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 68, 1907, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'hybride. C'est donc dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type. Une telle planche existe comme par exemple la planche MBAng. 2007 2253.

Remarques : Une seule récolte est présente dans l'herbier de Sudre, et elle n'est pas du matériel original, mais provient aussi de l'herbier Bouvet et de la localité type.

« *Rubus proceriformis* Sudre et Bouvet »

Nom typifier ici : *Rubus proceriformis* Sudre, *pro hybr.* (*Rubi eur.* : 95, 1910).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 68, 1907, que se trouve la diagnose originelle de cet hybride. Cependant aucun nom (même en tant qu'hybride) n'est donné dans

cet article. Il faut attendre *Rubi eur.* en 1910 p. 95, pour avoir ce nom validé avec sa diagnose. Nous pouvons donc chercher le type dans l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_049_135 (figure 9).

Texte de l'étiquette : « HERBARIUM Georges BOUVET, *Rubus malacx* × *robustus* (procerus v., *R. proceriformis* Sud et Bt : ajout de Sudre), M. et L., Thouarcé, côteaux de la gare, 14 Jt 1903, Cal. réfléchi, pét. blancs très légèr^t rosulés, étam. blanches > styles verts, long. hérissés ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 95, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre, et elle provient aussi de l'herbier Bouvet et de la localité type.

« *Rubus hemimalacus* Sudre et Bouvet »

Nom à typifier : *Rubus hemimalacus* Sudre ex Bouvet, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des *Rubus* de l'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 72, 1907, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'hybride. C'est donc dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type. Une telle planche existe comme par exemple la planche MBAng. 2007 2268.

Remarques : Une seule récolte (deux parts) est présente dans l'herbier de Sudre, et elle n'est pas du matériel original, mais provient aussi de l'herbier Bouvet et de la localité type. C'est la BORD_SU_049_130 et 131.

« *Rubus anglesensis* Sudre »

Nom typifier ici : *Rubus anglesensis* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 51 : 18, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Contributions à la flore batologique du plateau central de la France » in *Bull. Soc. Bot. France* 51 : 18, 1904, que se trouve la diagnose originelle de cette ronce. Le nom valide est alors donné au rang spécifique. Notons que, dans *Rubi eur.*, Sudre synonymise cette plante avec *R. obtusatus* P.J. Müll. Reste à savoir aujourd'hui si cette synonymie est exacte. Il est donc important de typifier ce nom pour cette espèce potentiellement indépendante. D'après la diagnose, il est possible de typifier ce nom sur différentes localités : Ytrac (Cantal), Ambert (Puy-de-Dôme), mais aussi sur la montagne d'Anglès (Tarn) où Sudre l'a découverte. Il me semble intéressant de garder cette option pour la typification, vu que le nom de cette ronce provient de cette localité.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_011 (figure 10).

Synonyme : ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. taxon *anglesensis* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 136, 1905).

Texte de l'étiquette : « 219, Herbier H. SUDRE, *Rubus anglesensis* mihi, Bord de l'Arn, à la vieille morte près d'Anglès, pét. roses, fil. rosés, st. verdâtres, Tarn, 31 juil. 1895., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « Syntype, *Rubus anglesensis* Sudre (1904, *Bull. Soc. Bot. France* 51 : 18), *determinavit* David Mercier, 07/2015 ».

Remarques : En plus des quelques récoltes provenant du Tarn mais qui ne sont pas du matériel original, une autre récolte de ce département, présente dans l'herbier de Sudre, est aussi un syntype du Tarn. C'est la BORD_SU_050_010, qui provient de la « montagne d'Anglès ». Il y a aussi dans cet herbier les syntypes énoncés dans la diagnose provenant du Puy-de-Dôme et du Cantal. Ce sont, respectivement, les planches BORD_SU_050_015 (Ambert) et BORD_SU_050_020, 021 et 022 (Ytrac).

« *Rubus malacocaulon* Sudre, *pro hybr.* »

Nom typifié ici : *Rubus malacocaulon* Sudre, *pro hybr.* (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Préambule : C'est dans le tome 8 de *Flora europaea* de Gandoger que fut publié pour la première fois un nom identique. Il est publié avec une description, mais dans un ouvrage rejeté par la communauté scientifique (*Opera utriusque oppressa* : art. 34.1 ICN). Il ne crée donc pas d'illégitimité pour le nom de Sudre. C'est par conséquent bien dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur trois parts) : BORD_SU_050_025, BORD_SU_050_023 et BORD_SU_050_024 (figure 11).

Texte de l'étiquette : « 1152, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus malacocaulon* mihi, = *R. consobrinus* ~~anglesensis~~ × *ulmifolius*, Anglès, bord de l'Arn, au vieux pont de Mézérac, rive droite, pét. roses, fil. rosés >, st. jaunâtres, j. carp. poilus, tige glauque, fertile, grain de poll. tous déformés, Tarn, 4 août 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « *consobrinus* ~~anglesensis~~ × *ulmifolius* ? ».

(sur BORD_SU_050_023) « 1152 » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* : 95, 1910.

(sur BORD_SU_050_024) « 1152, *R. malacocaulon* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *pulvereus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus pulvereus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 7, 1899).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 7, 1899, que ce nom est décrit valablement, pour la première fois et en tant qu'espèce.

Lectotype (désigné ici par la primocanne du bas) : BORD_SU_050_035 (figure 12).

Synonymes : ≡ *Rubus moestus* Holuby taxon *pulvereus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 136, 1905), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *pulvereus* (Sudre) Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Texte de l'étiquette : « 412, Herbarium H. SUDRE, *Rubus pulvereus* mihi, St Benoît-de-Carmaux, côte de l'atelier des mines, pét. roses poilus, fil. blancs, st. verdâtres, j. c. poilus, tige glauque, pollen à peu près pur, 1/10 des gr. plus petits, fr. 19 juill. 1895, fl. juin, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue du *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 9 : 7, 1899, n° 242, et étiquette de *Batth. eur.* n° 377.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre appartenant à du matériel original.

Sudre a cependant noté deux dates sur son étiquette. Ceci m'oblige à choisir une seule partie de la planche comme lectotype. C'est la primocanne du bas qui est ainsi désignée. Je désigne aussi ici, comme épitype (pour une meilleure compréhension de la plante), l'infrutescence qui est sur cette même planche.

Épitype (désigné ici par l'infrutescence de droite) : BORD_SU_050_035 (figure 12).

« *Rubus cinereivirens* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus cinereivirens* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909, que se trouve la diagnose originelle de ce nom en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_050_038 et BORD_SU_050_039 (figure 13).

Texte de l'étiquette : « 412 bis, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus cinereo-virescens* mihi, *R. pulvereus* × ~~*thyrsanthus*~~ *gillotii* ?, St Benoît-de-Carmaux, côte de l'atelier des mines, pét. rosulés, fil. blancs >, st. verdâtres, j. c. poilus, fructific. partielles, ~~entre les parents présents~~, Tarn, 19 juill. 1895, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_050_039) « 412 bis, *R. cinereo-virescens* » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* : 96, 1910.

Remarques : Une seconde récolte présente dans l'herbier de Sudre est aussi du matériel original. C'est la planche BORD_SU_050_040. J'ai préféré l'autre récolte pour la typification car Sudre lui a accolé sa description.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. microgene *sericeus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. taxon *sericeus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 46 : 87, 1899).

Préambule : C'est bien dans « Révision de l'herbier du Tarn de Martrin-Donos » in *Bull. Soc. Bot. France* 46 : 87, 1899, que ce nom est décrit valablement, pour la première fois. Même si la description est assez succincte, elle semble tout à fait conforme à une publication validante. C'est en tant que « taxon » qu'il faut noter ce nom car Sudre indique son hésitation sur le rang taxonomique à donner.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_042 (figure 14).

Synonymes : ≡ *Rubus sericeus* (Sudre) Fedde & K. Schust. (*Just's Bot. Jahresber.* 40, 2 : 262, 1919).

Texte de l'étiquette : « 954, Herbier H. SUDRE, *Rubus sericeus* mihi, Moularès, près Sillac, pét. roses, fil. blancs >, st. verdâtres, j.c. poilus, pollen pur !, 20 juin 1897, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « vérifié la parcelle (??) en 1903 » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rub. eur.* : 96, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre appartenant à du matériel original.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. subsp. *collicolus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *collicola* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 46 : 87 et 96, 1899).

Préambule : C'est bien dans « Révision de l'herbier du Tarn de Martrin-Donos » in *Bull. Soc. Bot. France* 46 : 87, 1899, que ce nom est décrit valablement pour la première fois. C'est en tant que sous-espèce que Sudre donne le rang taxonomique à cette « forme » en fin d'ouvrage (p. 96). Il faudra choisir le type dans l'herbier de Sudre, parmi les récoltes provenant du Tarn et récoltées avant 1897 (mention donnée dans le protologue).

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_051_060 (figure 15).

Synonymes : ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *collicola* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 86, 1902), publ. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus collicola* (Sudre) Bouvet (*C.R. Assoc. Franç. Avanc. Sci.* 1903 : 680, 1903), ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. subsp. *collicola* (Sudre) Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. subsp. *collicola* (Sudre) Tourlet (*Cat. Pl. vasc. Indre-et-Loire* : 161, 1908).

Texte de l'étiquette : « 870, Herbier H. SUDRE, *Rubus collicola* mihi, Bords des bois, à Barat Ht, pét. rosés, fil. blancs >, st. à base rougeâtre, j.carp. poilus, pollen pur au 9/10, 10 juin 1897, Tarn, hSudre ».

Remarques : Parmi les treize récoltes recensées comme *R. collicola* présentes dans l'herbier de Sudre et appartenant au matériel original (provenant du Tarn et avant 1897), c'est la seule qui présente les éléments distinctifs fidèles au protologue (surtout en ce qui concerne les couleurs des éléments floraux). C'est aussi une des rares à avoir ce nom « sans correction » sur l'étiquette. C'est pour cela que je la choisis ici comme lectotype.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *erosulus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus collicola* (Sudre) Bouvet var. *erosulus* Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 43, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 43, 1907, que ce nom est décrit valablement, pour la première fois en tant que variété. Ce serait théoriquement dans l'herbier de Bouvet qu'il faudrait chercher le type. Cependant, Bouvet indique assez clairement que la planche de sa récolte est dans l'herbier de Sudre : « β *erosulus* Sudre, herb. ». Il existe d'ailleurs une telle planche encore aujourd'hui dans cet herbier. C'est elle qui est choisie comme lectotype.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_051_112 (figure 16).

Synonyme : ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *erosulus* (Sudre ex Bouvet) Sudre (*Batoth. eur.*, 8 : 97, 1910).

Texte de l'étiquette : « HERBARUM Georges BOUVET, *Rubus collicolus* Sudre var. *erosulus* Sud. herb., M. et L., Beaulieu, près la gare, 11 août 1902 ».

Remarques : C'est la seule récolte faisant partie du matériel original qui est présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus ampliflorens* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus ampliflorens* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909).

Préambule : C'est dans « Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 68, 1907, que ce nom est publié pour la première fois. Cependant, Bouvet indique seulement que sa plante est proche de celle de Sudre ainsi nommée. Nous retrouvons ce nom dans « *Fl. toulous.* : 74, 1907 », mais là aucune description n'est donnée. Il s'agit d'une publ. inval. (*nom. nud.*). Il faut donc attendre *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909, pour avoir la première description validante pour ce nom (en tant qu'hybride). Ce sera donc sur une part provenant d'une des deux localités du Tarn qu'il faudra choisir le type.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_051_150 (figure 17).

Synonyme : ≡ *Rubus ampliflorens* Sudre in Bouvet, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 68, 1907), publ. inval., ≡ *Rubus ampliflorens* Sudre, *pro hybr.* (*Fl. toulous.* : 74, 1907), publ. inval. (*nom. nud.*).

Texte de l'étiquette : « 1482, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus ampliflorens* Sudr., = *R. collicola* × *ulmifolius*, Bois du Cayla, près Cabrol, pét. rosés, fil. rosés >, st. verd., j.c. poilus, stérile, 13. 7. 99, Tarn, hSudre ».

Remarques : Une seconde récolte présente dans l'herbier de Sudre fait partie du matériel original (Laboutarié). C'est la BORD_SU_051_149.

« ***Rubus pseudocanescens* Sudre, *pro hybr.*** »

Nom typifié ici : *Rubus pseudocanescens* Sudre, *pro hybr.* (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn.* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909, que se trouve la première description (assez succincte mais suffisante) pour ce nom (en tant qu'hybride). Ce sera donc sur une part provenant d'une des deux localités du Tarn qu'il faudra choisir le type.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_051_142 (figure 18).

Texte de l'étiquette : « 3603, Herbar H. SUDRE, ×*Rubus pseudo-canescens* Sudr., = *R. collicolus* × *canescens* (tomentosus), Tarn : chemin de Las Planques, pét. blancs ou rosulés, fil. blancs >, st. verdâtres, 20. 7. 1902, hSudre ».

Remarques : Une seconde récolte présente dans l'herbier de Sudre fait partie du matériel original (Lescure). C'est la BORD_SU_051_143.

« ***Rubus candens* Sudre, *pro hybr.*** »

Nom à typifier : *Rubus candens* Sudre, *pro hybr.* (*Bull. Soc. Bot. France* 46 : 85, 1899).

Préambule : C'est bien dans « Révision de l'herbier du Tarn de Martrin-Donos » in *Bull. Soc. Bot. France* 46 : 85, 1899, que ce nom est décrit valablement pour la première fois. Ce sera donc dans l'herbier de Martrin-Donos qu'il faudra chercher le type. Cette typification est à paraître dans une publication à venir (David Mercier & Abraham van de Beek).

Remarques : La planche BORD_SU_051_153 est très certainement du matériel original que Sudre a récupéré pour mettre dans son herbier.

« ***Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. subsp. *subvillosus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *subvillosus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 161, 1902, que ce nom est décrit pour la première fois. Son rang taxonomique est alors incertain, c'est un nom provisoire. C'est la même chose trois mois plus tard dans la publication « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 87, 1902. Il faut donc attendre *Excurs. batol.* 4 : 197, 1903 pour voir validé le nom sous le rang de microgène. C'est donc sur les planches des Pyrénées de l'herbier de Sudre que se trouvera le type.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_048 (figure 19).

Synonyme : ≡ *Rubus malacus* Sudre ex Bouvet microgene *subvillosus* Sudre (*Bull. Ass. Franç. Bot.* 5 (55) : 161, 1902), publ. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *subvillosus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 87, 1902), publ. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus subvillosus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 136, 1905), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. subsp. *subvillosus* (Sudre) Tourlet (*Cat. Pl. vasc. Indre-et-Loire* : 162, 1908), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *albiflorus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909).

Texte de l'étiquette : « 2316, Herbar H. SUDRE, *Rubus subvillosus* Sudr., Vallée d'Aulon, fil. ≥, st. verd., j.c. glabres, H. Pyr., 16. 8. 99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* : 96, 1910.

Remarques : Une seconde récolte présente dans l'herbier de Sudre fait aussi partie du matériel original. C'est la planche BORD_SU_050_049 (Barrancoueu).

« ***Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. (microgene *subvillosus*) var. *albiflorus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *subvillosus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903).

Préambule : Ce nom est celui donné par Sudre pour la variété type de *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *subvillosus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903). Il est noté dans la description originale que les fleurs de cette ronce sont blanches. C'est donc bien la variété type.

Nous pouvons considérer que c'est le nom que Sudre retient au rang de variété pour *Rubus arduennensis* microgene *subvillosus* (par citation du nom lors de la typo originelle et par l'indication « Organes floraux blancs » correspondant justement à *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *subvillosus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903)). Ce nouveau taxon a donc le même type que celui de *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *subvillosus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903).

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_048 (figure 19).

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. (microgene *subvillosus*) var. *roseiflorus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *roseiflorus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909).

Préambule : Ce nom n'est pas un nom illégitime car c'est le premier à être paru en 1909 (pour *subvillosus*). Cette variété s'oppose à la variété type de *R. arduennensis* microgene *subvillosus*, c'est-à-dire *R. arduennensis* var. *albiflorus*. Les planches faisant partie du matériel original parmi lesquelles le type est à chercher seront, dans l'herbier de Sudre, celles qui proviennent du Tarn et datées d'avant 1909.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_068 (figure 20).

Texte de l'étiquette : « 861, Herbier H. SUDRE, *Rubus subvillosus* mihi, Fonlaloux, chemin de Maussans, Pét. roses, fil. blancs, styles verdâtres, j.carp. glabres, pollen mélangé, Tarn, 8 juin 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* : 96, 1910.

Remarques : Huit autres récoltes sont aussi du matériel original : BORD_SU_050_045, 055, 056, 057, 058, 059, 072 et 073. Une seule est notée « var. *roseiflorus* ». C'est la BORD_SU_050_073, mais la description des pièces florales ne correspond pas parfaitement à la description originale. BORD_SU_050_068 est la seule où Sudre a accolé une description. C'est pour cela que je l'ai choisie.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *laceratus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *laceratus* Sudre (*Rubi eur.* : 96, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* : 96, 1910, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_092 (figure 21).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus subvillosus* Sud. v. *laceratus*, L. inf^{re}, Auverné, Pét. roses, fil. roses, st. carnés, ¼ des gr. norm., 8. 1901, hSudre, 96 ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.* : 96, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *tenuipetalus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *tenuipetalus* Sudre (*Rubi eur.* : 97, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* : 96, 1910, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_108 (figure 22).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, 97, *Rubus tomentosus* Borkh. β *glabratus* Godr., Cher, Culan, 17 juillet 1873, Déséglise » (manuscrit de Déséglise).

Texte des autres étiquettes : « *Rubus tenuipetalus* Sud. » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *piletothyrsus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *piletothyrsus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_050_103 et BORD_SU_050_107 (figure 23).

Texte de l'étiquette : « 1076, Herbar H. SUDRE, 97, *Rubus piletothyrus* Sudr., Vallée de la Vère, entre Lacapelle et Laval, Pét. blancs, fil. id. =, st. verdâtres, J. carp. glabres, Tarn, 8 juil. 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD_SU_050_107) « 1076, *Rubus piletothyrus* » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* : 97, 1910.

Remarques : Deux autres récoltes, présentes dans l'herbier de Sudre, sont aussi du matériel original : BORD_SU_050_104 et BORD_SU_050_106.

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *mollis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *mollis* Sudre (*Rubi eur.* : 97, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* : 97, 1910, que ce nom est valablement publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_074 (figure 24).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre – FLORA GALLICA, *Rubus subvillosus* Sud. v. *mollis*, Alpes marit., Antibes, Leg. Jacquet, n° 1, de 1903, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « Antibes, Alp. Maritimes, N° 1, *subvillosus* var. *mollis* » et copie de la publication de *Rubi eur.* : 97, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus choletensis* Sudre, pro hybr. »

Nom à typifier : *Rubus choletensis* Sudre in Bouvet, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 66, 1907).

Préambule : Ce nom a été publié tout d'abord dans « Les *Rubus* de l'Anjou » in *C.R. Assoc. Franç. Avanc. Sci.* 1903, puis dans *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 136, 1905. Ces deux publications n'offrent aucune description à ce nom, il s'agit dans les deux cas de *nom. nud.* C'est bien dans *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 66, 1907, que ce nom est valablement publié pour la première fois. Comme indiqué dans cette publication, il faudra chercher le type soit dans l'herbier Boreau, soit dans celui de Bouvet.

Remarques : Une récolte présente dans l'herbier de Sudre correspond aux critères de date, de récolteur et de lieu. Elle pourra servir au cas où les planches constituant le matériel original ne seraient pas retrouvées. C'est la planche BORD_SU_050_120 qui provient probablement de Genevier.

« *Rubus pseudosubvillosus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus pseudosubvillosus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 97, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* : 97, 1910, que ce nom est valablement publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_116 (figure 25).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. SUDRE, *Rubus pseudo-subvillosus* Sud., *R. subvillosus* × *ulmif.* (v. *bastardianus*), Env. de Toulouse, stérile, Timbal, 520, hSudre ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre provenant de Timbal-Lagrave. Les deux planches de Buzet (une seule récolte) semblent bien différentes et surtout n'ont pas du tout l'« habitus *R. subvillosi* » comme indiqué dans la description originale.

« *Rubus piletoramus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus piletoramus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn* in *C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois, même si la diagnose semble très succincte, elle fait référence à des noms déjà publiés.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_050_113 et BORD_SU_050_114 (figure 26).

Texte de l'étiquette : « 969, Herbar H. SUDRE, *Rubus piletoramus* mihi, *R. subvillosus* × *lacertosus* ?, Albi, Bois des Issards, Pét. roses, fil. blancs >, st. verdâtres, j.c. poilus, stérile, Tarn, 21 juin 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « 969, R. piletoramus » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* : 97, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus patentiramus* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus patentiramus* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn* in C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909, que ce nom est publié pour la première fois. Sa diagnose est cependant très (trop ?) succincte. Le fait de décrire cette plante uniquement comme intermédiaire entre deux autres plantes (déjà publiées) ne suffirait peut-être pas à en faire une diagnose valide. Cependant, nous pouvons accepter que ce nom soit valide car son usage l'est. Il n'existe d'ailleurs pas d'autre description de ce nom. C'est la position que je prendrai ici.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_050_111 et BORD_SU_050_112 (figure 27).

Texte de l'étiquette : « 1184, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus patentiramus* mihi, R. ~~Lloydianus~~ subvillosus × collicola, Entre S. Afrique et Escoussens, Pét. blancs ou rosulés, fil. id. <, st. verts, j.c. poilus, Tarn, 30. 6. 98., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « 1184, ×R. patentiramus » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* : 97, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« *Rubus coactilicaulis* Sudre, pro hybr. »

Nom typifié ici : *Rubus coactilicaulis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 97, 1910).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* : 97, 1910, que ce nom est valablement publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_109 (figure 28).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus coactilicaulis* Sud., = subvillosus × tomentosus, H. Gar. : Pibrac, Pét. blancs, même avant l'anthèse, Et. blanches, st. verd., 5. 6. 1863, Leg. Timbal. ».

Remarques : C'est la seule récolte certaine qui est présente dans l'herbier de Sudre, et provenant de Timbal-Lagrange. Une seconde planche est très probablement issue de la même récolte, mais rien ne le prouve. Je ne peux donc pas l'inclure dans le lectotype. C'est la BORD_SU_050_110 (elle possède la copie de la diagnose de *Rubi eur.* : 97, 1910).

« *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *guilhotii* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus moestus* Holuby taxon *guilhotii* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 136, 1905).

Préambule : C'est dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 88, 1902, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'espèce de troisième ordre, sur la base d'une récolte de Guilhot, conservée dans l'herbier de Sudre. Nous savons que ce statut n'est que provisoire. Il faut attendre 1905, dans Gand. pour pouvoir valider ce nom au rang de « taxon ». C'est sur les récoltes de l'Ariège faites par Guilhot qu'il faudra typifier ce nom qu'il lui est dédié.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_136 (figure 29).

Synonymes : ≡ *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *guilhotii* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 88, 1902), publ. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus guilhotii* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 3 : 153, 1908), ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *guilhotii* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 97, 1910), ≡ *Rubus albidus* Mercier f. *guilhotii* (Sudre) Schmidely (*Ann. Cons. Jard. bot. Genève* 15-16 : 28, 1911).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus guilhotii* Sudre, Dalou, Pét. roses, fil. id., st. verts., j.c. poilus, pollen presque pur, Ariège, Juil. 99, Leg. Guilhot ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.* : 97, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte provenant de l'Ariège et récoltée par Guilhot qui est présente dans l'herbier de Sudre. Une récolte de Legrand, correspondant à celle citée dans la description de 1902 est aussi présente dans l'herbier Sudre. C'est la BORD_SU_050_137.

« **Rubus arduennensis Lib. ex Lej. var. uncifer Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *uncifer* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn in C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909*, que ce nom est publié valablement pour la première fois.

Lectotype (désigné ici) : BORD_SU_050_147 (figure 30).

Texte de l'étiquette : « 963, Herbar H. SUDRE, Rubus uncifer mihi, Valdèriès (Tarn), près de Bégous, Pét. rosés, fil. blancs =, st. verdâtres, j.carp. glabres, la ½ de gr. normaux, Tarn, 20 juin 1897, hSudre ».

Remarques : Une seconde récolte (deux parts), faisant partie du matériel original, est aussi présente dans l'herbier de Sudre. C'est la BORD_SU_050_148 et BORD_SU_050_149. Elle me semble cependant un peu moins correspondre aux critères de la description originelle.

« **Rubus arduennensis Lib. ex Lej. var. tomentosifolius Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *tomentosifolius* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rub. tarn in C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909*, que ce nom est publié valablement pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD_SU_050_151 et BORD_SU_050_152 (figure 31).

Texte de l'étiquette : « 1414, Herbar H. SUDRE, Rubus tomentosifolius Sudr., Laboutarié, Route de Réalmont, Pét. blancs dev^t rosés, fil. blancs =, st. verd., j.c. glabres, Tarn, 28. 6. 99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « 1414, R. tomentosifolius » manuscrit de Sudre et copie de la publication de *Rubi eur.* : 97, 1910.

Remarques : C'est la seule récolte faisant partie du matériel original, se trouvant dans l'herbier de Sudre.

Bibliographie

- Bouvet G., 1903. Les *Rubus* de l'Anjou, résumé des faits acquis. *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des Sciences* : 673-689.
- Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.
- Prain D., 1908. *Index Kewensis*, supplément 3. Oxford University Press, London : 152-155.
- Prain D., 1921. *Index Kewensis*, supplément 5. Oxford University Press, London : 220-228.
- Sudre H., 1898-1911. *Bulletins de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes*. Imprimerie Veuve Francal et fils, Foix.
- Sudre H., 1898-1903. *Excursions batologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises*, fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.
- Sudre H., 1902. Les *Rubus* de l'herbier Boreau. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 51-154 (+ errata).
- Sudre H., 1903-1917. *Batotheca europaea*, 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.
- Sudre H., 1904. Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France. *Bulletin de la Société botanique de France* 51 : 10-28.
- Sudre H., 1905. Genre *Rubus*. In M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae*. *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.
- Sudre H., 1907. *Florule toulousaine ou analyse descriptive des plantes qui croissent spontanément ou sont cultivées en grand dans la région sous-pyrénéenne de la Haute-Garonne avec l'indication de leurs propriétés les plus importantes*. Imprimerie Nougues, Albi, 239 p.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelles Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes-rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* 1908 : 178-235.

Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé, à me convaincre d'abord, puis à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour sa mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier de Toulouse (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.

Annexes (figures)



Figure 1. *Rubus vicarius* Sudre (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 12 : 12, 1902),
lectotype BORD_SU_049_034.



Figure 2. *Rubus lasiothyrsoides* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 200, 1909),
lectotype BORD_SU_049_049 et BORD_SU_049_050.



Figure 3. *Rubus vianensis* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 200, 1909), lectotype BORD_SU_049_047 et BORD_SU_049_048.



Figure 4. *Rubus semiviciarius* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 200, 1909), lectotype BORD_SU_049_046 et BORD_SU_049_045.

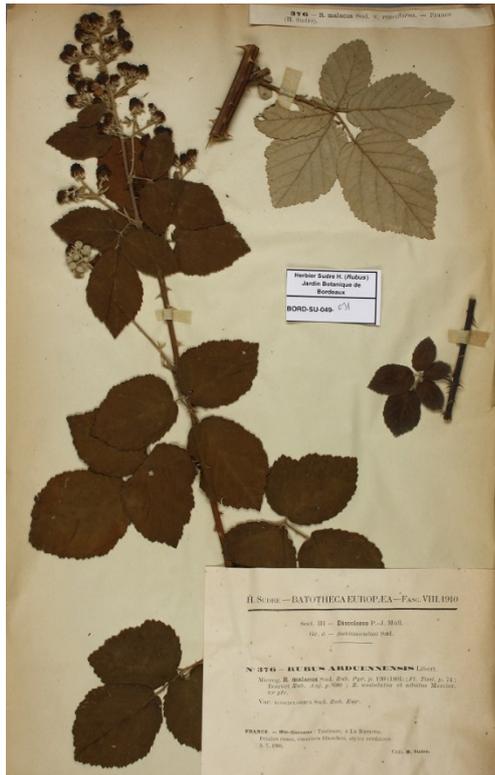


Figure 5. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *roseiflorus* Sudre (*Batoth. eur.* 8 : 97, 1910), *nom. illeg.*, lectotype BORD_SU_049_091.

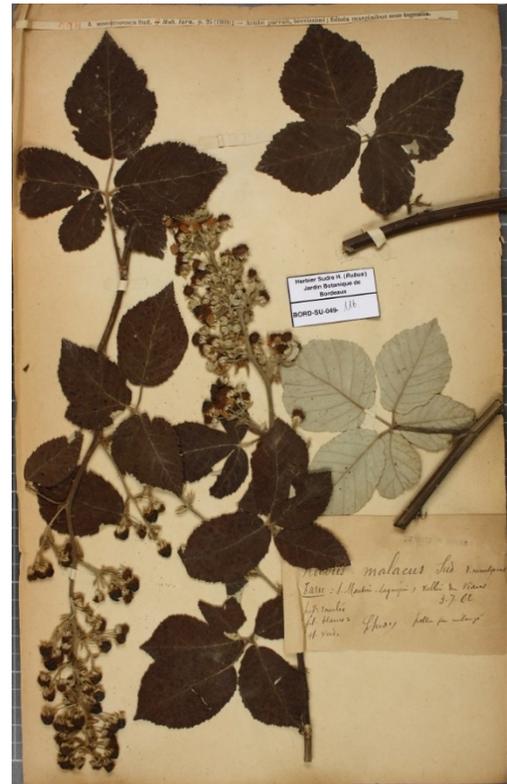


Figure 6. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *minutispinus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909), lectotype BORD SU 049 116.



Figure 7. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *gracilentus* Sudre (*Rubi eur.* : 95, 1910), lectotype BORD_SU_049_110.



Figure 8. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *dumulosus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909), lectotype BORD SU 049 119.



Figure 9. *Rubus proceriformis* Sudre, *pro hybr.* (*Rubi eur.* : 95, 1910), lectotype BORD_SU_049_135.

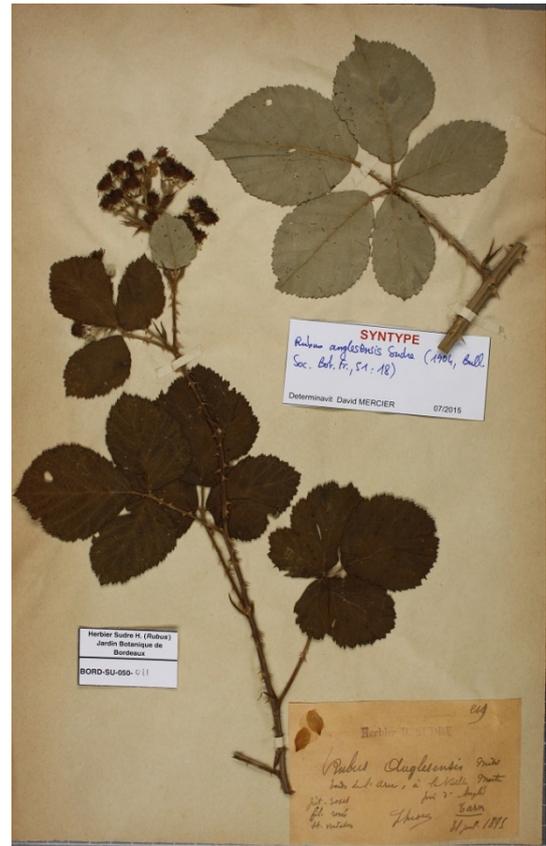


Figure 10. *Rubus anglesensis* Sudre (*Bull. Soc. Bot. France* 51 : 18, 1904), lectotype BORD_SU_050_011.



Figure 11. *Rubus malacocaulon* Sudre, *pro hybr.* (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 200, 1909), lectotype BORD_SU_050_025, BORD_SU_050_023 et BORD_SU_050_024.



Figure 12. *Rubus pulvereus* Sudre (Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes 9 : 7, 1899),
lectotype (primocanne du bas) et épitype (inflorescens de droite) BORD_SU_050_035.

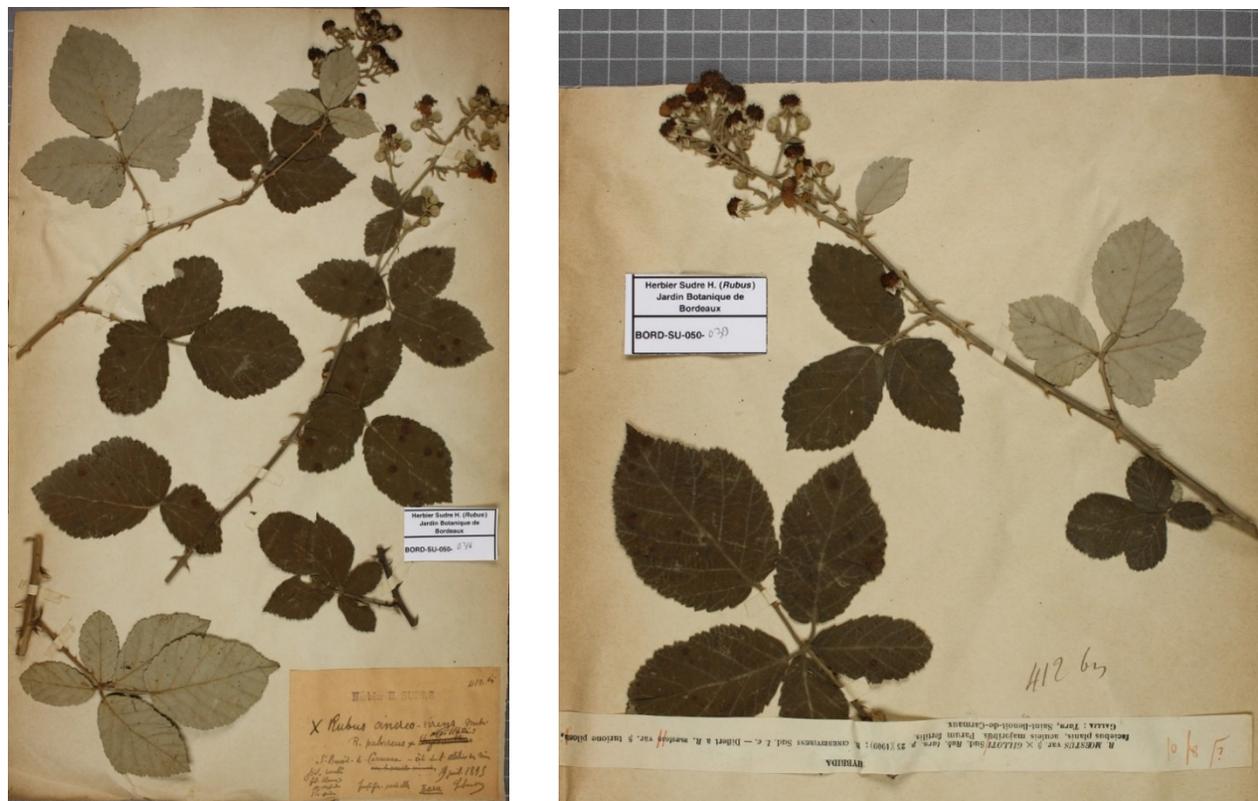


Figure 13. *Rubus cinereivirens* Sudre, *pro hybr.* (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 200, 1909),
lectotype BORD_SU_050_038 et BORD_SU_050_039.

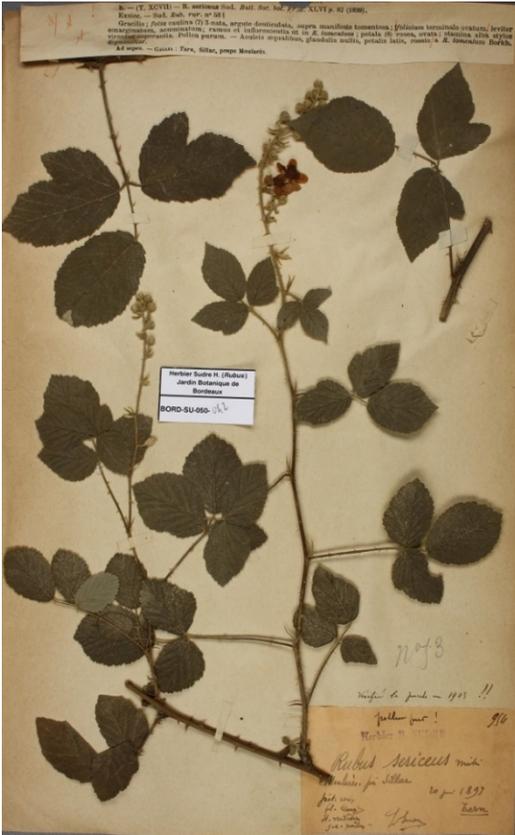


Figure 14. *Rubus tomentosus* Borkh. taxon *sericeus* Sudre (Bull. Soc. Bot. France 46 : 87, 1899), lectotype BORD_SU_050_042.

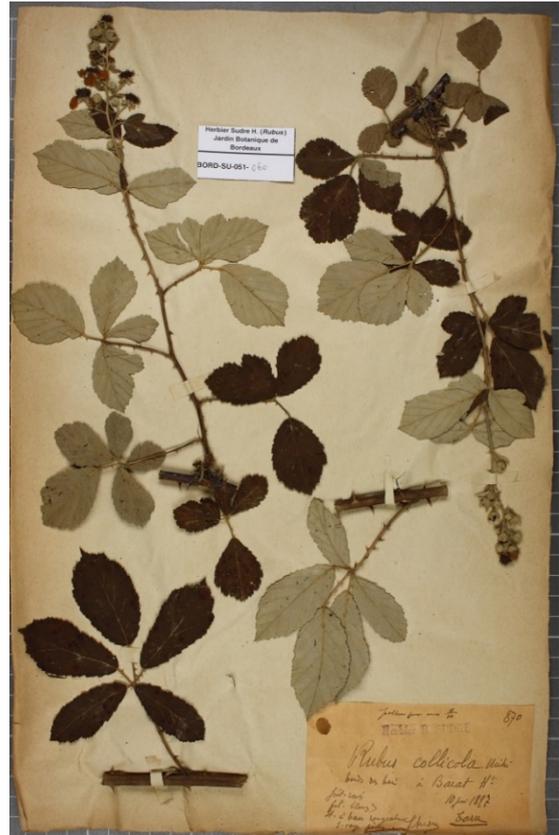


Figure 15. *Rubus hedycarpus* Focke subsp. *collicola* Sudre (Bull. Soc. Bot. France 46 : 87 et 96, 1899), lectotype BORD_SU_051_060.



Figure 16. *Rubus collicola* (Sudre) Bouvet var. *erosulus* Sudre ex Bouvet (Bull. Soc. Et. Sci. Angers 36 : 43, 1907), lectotype BORD_SU_051_112.



Figure 17. *Rubus ampliflorens* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909), lectotype BORD_SU_051_150.

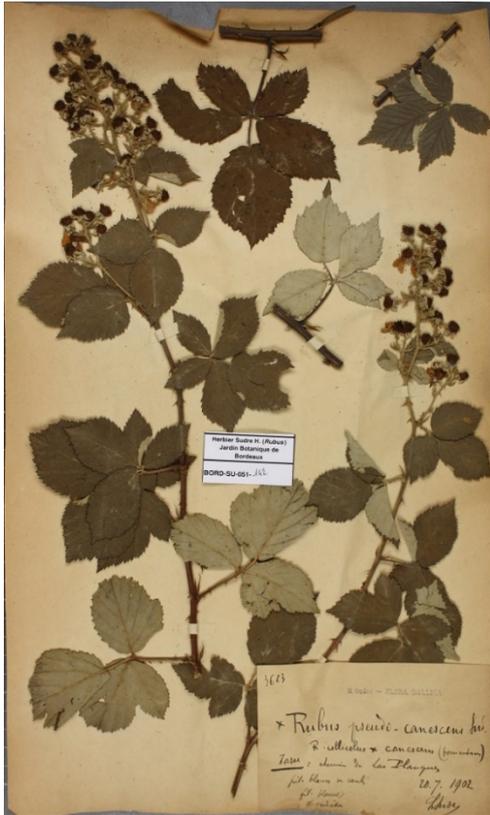


Figure 18. *Rubus pseudocanescens* Sudre, pro hybr. (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909), lectotype BORD_SU_051_142.



Figure 19. *Rubus tomentosus* Borkh. microgene *subvillosus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 197, 1903), lectotype BORD_SU_050_048.



Figure 20. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *roseiflorus* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909), lectotype BORD_SU_050_068.



Figure 21. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *laceratus* Sudre (*Rubi eur.* : 96, 1910), lectotype BORD_SU_050_092.

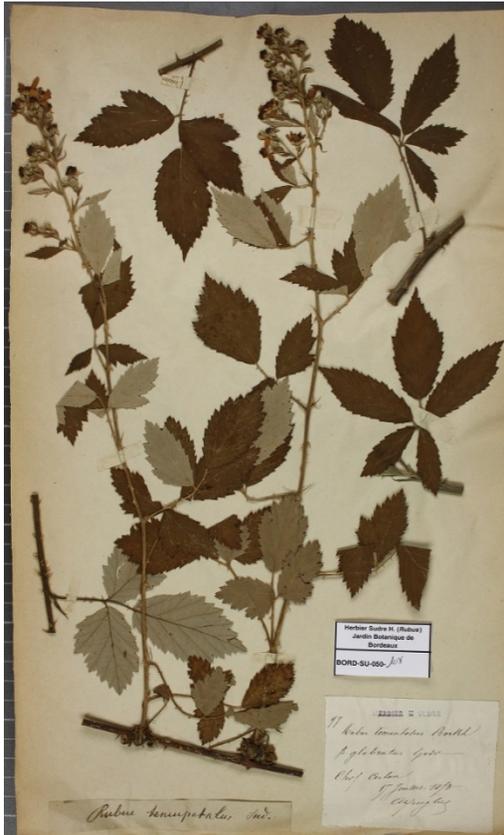


Figure 22. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *tenuipetalus* Sudre (*Rubi eur.* : 97, 1910), lectotype BORD_SU_050_108.

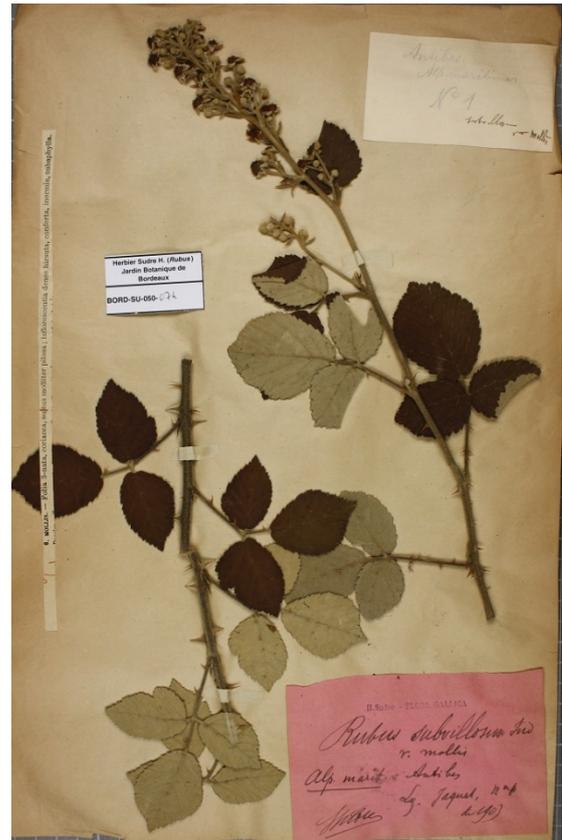


Figure 24. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *mollis* Sudre (*Rubi eur.* : 97, 1910), lectotype BORD_SU_050_074.

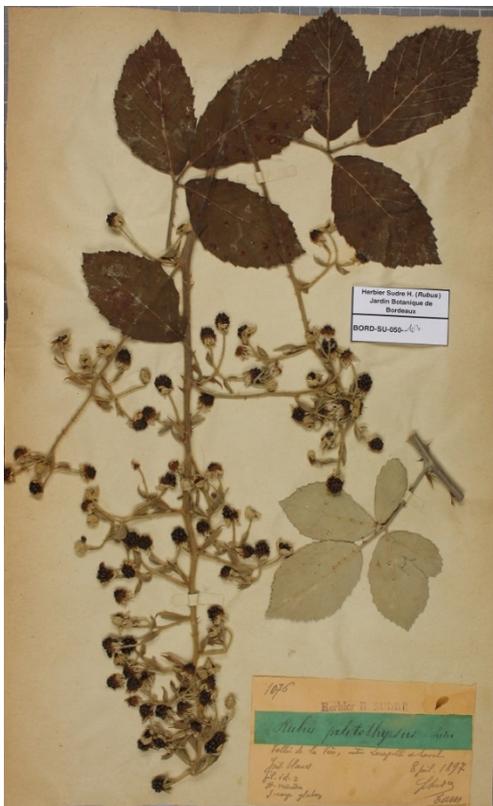


Figure 23. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *piletothyrsus* Sudre (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909), lectotype BORD_SU_050_103 et BORD_SU_050_107.

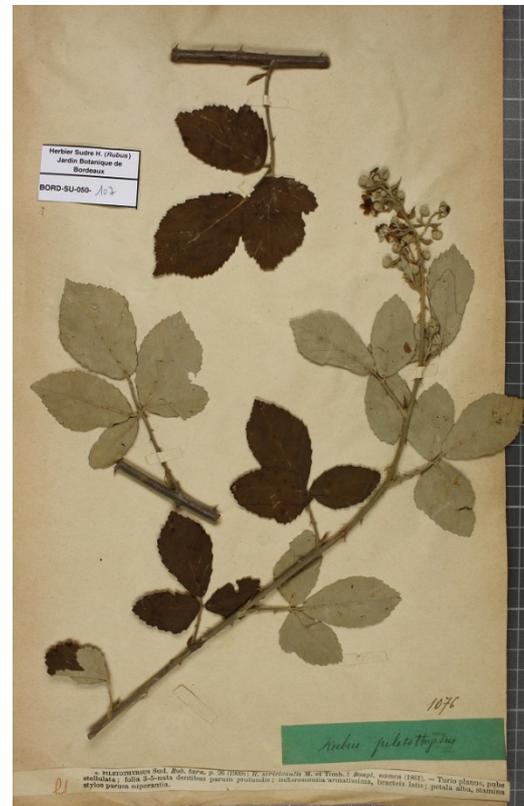




Figure 25. *Rubus pseudosubvillosus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 97, 1910),
lectotype BORD_SU_050_116.



Figure 26. *Rubus piletoramus* Sudre, pro hybr. (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909),
lectotype BORD_SU_050_113 et BORD_SU_050_114.



Figure 27. *Rubus patentiramus* Sudre, *pro hybr.* (*C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908 : 201, 1909), lectotype BORD_SU_050_111 et BORD_SU_050_112.



Figure 28. *Rubus coactilicaulis* Sudre, *pro hybr.* (*Rubis eur.* : 97, 1910), lectotype BORD_SU_050_109.

Figure 29. *Rubus moestus* Holuby taxon *guilhotii* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 136, 1905), lectotype BORD_SU_050_136.



Figure 30. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *uncifer* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909), lectotype BORD_SU_050_147.



Figure 31. *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. var. *tomentosifolius* Sudre (C. R. Cong. Soc. Sav. 1908 : 201, 1909), lectotype BORD_SU_050_151 et BORD_SU_050_152.